



APPEL À CANDIDATURES

Rejoignez la copro des possibles
en devenant **forma'coach syndics**

2ème
sélection
4 déc.
2020

Envie de massifier la rénovation énergétique ?

Devenez partenaire du programme La copro des Possibles en organisant en animant des formations professionnelles pour des gestionnaires de syndic.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le programme La Copro des possibles (LCDP) est lauréat de l'appel à projets « certificats d'économies d'énergie », sur la thématique sensibiliser et former aux économies d'énergie les syndics et les syndicats de copropriétés, lancé par le ministère de la transition énergétique et solidaire en 2018.

Il propose un parcours d'accompagnement mixant :

- Des formations pratiques novatrices basées sur l'expérience en copropriété.
- Une action-formation pour les gestionnaires de syndics.
- Des événements de mobilisation et d'échanges entre copropriétaires.
- Un « suivi coaching » des bénéficiaires s'inscrivant dans le programme.

LCDP, porté par la coopérative d'entrepreneur.es OXALIS, se déploie sur différentes régions en France (Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Sud, Pays de la Loire, Bretagne, Centre val de Loire, Occitanie, Ile de France...).

Les formations et le suivi-coaching seront dispensés jusqu'à la fin du programme CEE prolongé en 2021).

La formation professionnelle est destinée à outiller les gestionnaires de copropriétés sur les dynamiques relationnelles, la gestion de projet dans ses aspects techniques et financiers afin de les aider à lancer des projets de rénovation énergétique. Elle leur permet de gagner en assurance dans les relations avec les copropriétaires tout en adoptant une posture éthique. Pour continuer sa mise en œuvre, LCDP recrute 10 forma'coach syndics supplémentaires.

MISSIONS DES FORMA'COACHS

- Identification des futur.e.s bénéficiaires gestionnaires de syndics souhaitant s'inscrire dans le programme LCDP, et mobilisation de son réseau.
- Organisation des modules de formations (communication, choix des dates, réservation des salles, suivi des inscriptions...).
- Animation des modules de sensibilisation et d'action-formation proposés aux gestionnaires de syndics. Ces modules s'articuleront principalement autour d'une journée action-formation, éligible loi ALUR (validante pour la carte professionnelle). Des modules spécifiques de sensibilisation type world café et jeu pourront également être animés en fonction des besoins et désirs identifiés des

bénéficiaires en amont ou en aval de la journée « obligatoire ».

- Possibilité d'animation de classes virtuelles.
- « Suivi coaching » des gestionnaires de syndicats en post-formation (format individuel ou collectif, présentiel ou distanciel).
- Suivi administratif des bénéficiaires (gestion de la plateforme d'inscription, émargements, suivi de la convention avec le programme...).

OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT DES FORMA'COACHS

- Une formation de « Forma'Coach » obligatoire de 4 jours sera dispensée gratuitement.
- Des supports de formation seront mis à disposition (diaporama, documentation et matériels pour les stagiaires...).
- Un kit de communication sera fourni ainsi que des outils de gestion administratifs (nombre d'inscrits et du suivi du temps de coaching...).
- Un appui technique sur les questions liées à la copropriété sera assuré.
- Une supervision, un échange de pratique, des réunions d'équipe seront proposés sur l'aspect coaching.
- Des formations optionnelles de montée en compétences (posture d'accompagnement, facilitation ...) pourraient être proposées.

PROFIL RECHERCHÉ

- Connaissance du métier de gestionnaire de syndic.
- Avoir suivi /participé à une rénovation énergétique.
- Posture crédible vis à vis de la cible gestionnaires de syndicats
- Capacité d'animation d'un groupe.
- Intérêt pour approfondir le fonctionnement d'un collectif humain.
- Aisance avec les outils informatiques.
- La connaissance des réseaux de syndicats est un plus.

CONDITIONS

- Déplacement à prévoir sur la région administrative du Forma'Coach gestionnaire de syndic, voire sur une région voisine.
- Une convention de mission sera signée entre la structure ou le professionnel et le programme LCDP. Elle définira les modalités d'intervention (pas de contrat de travail, statut permettant la facturation de la prestation).
- Rémunération en fonction du nombre de stagiaires formés puis suivis en coaching avec une base fixe minimum.
- Animation de la journée de formation :
 - 1100 €HT/jour comprenant l'inscription et la « formation »
 - Coaching : 75€/h à distance et 125€ en présentiel

MODALITES DE CANDIDATURE

Un dossier de candidature avec au minimum un CV et une lettre de motivation mettant en avant l'expérience du/de la candidat.e, son réseau, sa motivation est attendu.

**A envoyer
au contact suivant**

CONTACT

Antoine Colliat
06 81 80 64 20
antoine.cec@cs-partenaire.fr

www.coprodespossibles.fr